



Infos Gaza 671 bis

Les cimetières de Gaza entretenus par des enfants

dimanche 18 août 2013
Rasha Abou Jalal - Al-Monitor

Mahmoud, un enfant gazaoui de 12 ans, consacre plus de neuf heures par jour entre les tombes du cimetière Sheikh Radwan dans le centre de Gaza. Il observe la porte du cimetière, dans l'attente d'un visiteur ou d'une procession funéraire.

Mahmoud propose de garder les tombes des défunts, propres et fleuries en échange d'une petite somme d'argent. Il fait cela dans le but d'éviter d'avoir des problèmes avec son père, qui le bat et le menace de l'expulser de la maison s'il ne ramène pas suffisamment d'argent à la fin de la journée.

Selon les données du Bureau central palestinien des statistiques « il y a environ 65.000 enfants travaillant dans les territoires palestiniens, ce qui représente 6% des enfants dans la tranche d'âge 5-14 ans. Certains sont payés, d'autres ne le sont pas. »

Mahmoud, qui semble extrêmement fatigué, erre parmi les tombes, portant un petit seau d'eau dans une main et un bouquet de roses dans l'autre. Il pulvérise de l'eau sur les tombes et enlève les mauvaises herbes autour de la pierre tombale pour y planter des fleurs.

En vaporisant de l'eau sur une tombe de marbre apparemment neuve, il a dit à Al-Monitor : « Mon père m'a sorti de l'école il y a deux ans. Il m'a dit que j'étais sensé travailler, et m'a forcé à venir dans ce cimetière tous les jours pour demander de l'argent aux visiteurs en échange de l'entretien régulier des tombes de leurs proches. »

« Lorsqu'un convoi funèbre approche, je peux déterminer qui va payer le plus parmi les personnes endeuillées. Celui qui a l'air triste et qui pleure, c'est ma première cible. Ce genre de personnes est probablement très proche du défunt, et ne peut refuser de me payer pour que je prenne soin de la tombe, » a-t-il ajouté.

Mahmoud a expliqué que son travail n'implique aucune dépense. Il apporte de l'eau des mosquées proches du cimetière, et obtient ses fleurs à partir des surplus du fleuriste. Les visiteurs donnent à Mahmoud 5 shekels israéliens (\$1.40) en échange de l'entretien des tombes des défunts. De temps en temps il a de la chance, et reçoit 100 shekels (\$28) d'un visiteur, le plus souvent dans les cas où le défunt était un personnage important ou appartenait à une famille riche.

« Mon travail dépend de la chance et de la relation entre les visiteurs et la personne qui repose dans sa tombe. Parfois, je rentre à la maison avec 70 shekels (\$20), et il y a quelques jours heureux où je ramasse plus de 200 shekels (\$56) » a-t-il déclaré.

Ce travail, selon Mahmoud, est une source de revenus pour les sept membres de sa famille qui vivent dans une maison en location. Son père est sans emploi et souffre d'une blessure grave, ce qui le force à rester à la maison. Le fait d'être l'aîné l'a incité à quitter ses études et à se concentrer sur les besoins de sa famille.

La loi palestinienne relative à l'enfant No.7 de 2000, empêche les enfants de moins de 15 ans de travailler. L'article 14 stipule que « l'emploi des enfants avant qu'ils n'aient atteint l'âge de 15 ans est interdit »

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), « le taux de chômage dans les territoires Palestiniens a augmenté de 3,15% entre 2011 et 2012, portant le taux à 23%. La situation est encore pire sur la bande de Gaza, où le taux de chômage atteint les 31% ».

Dans un rapport publié le 6 Juin 2013, l'organisation a déclaré que « 18,4% des jeunes palestiniens sont sans emploi et ne vont pas à l'école, et 31,4% d'entre eux sont des jeunes femmes. »

Wali Mesbah, spécialiste en psychologie sociale, indique que des conditions de vie difficiles, la hausse des prix, le chômage, la pauvreté et la perte de soutien de famille sont autant de facteurs qui incitent les parents à pousser leurs enfants à travailler dans différents domaines, y compris dans les cimetières, pour faire de l'argent.

Dans un entretien avec Al-Monitor, Mesbah a déclaré que « ces emplois anormaux répondent à des raisons impérieuses, et sont la plupart du temps exercés dans des conditions difficiles qui mettent les travailleurs en danger et les placent dans des situations inconfortables, par exemple en vendant des chewing gum ou en nettoyant des voitures dans la rue. »

Il souligne que les parents forcent leurs enfants à exercer ce genre d'activité pour tirer la famille de la pauvreté et éviter la honte. Ils croient que ce genre d'emploi ne convient pas à des parents et les dévaloriserait socialement.

En ce qui concerne les répercussions futures qui pourraient menacer les vies de ces enfants, Masbah précise « Le travail chez les enfants, et particulièrement lorsqu'ils évoluent dans un milieu professionnel dégradant, détruit leur personnalité et leur impose des préoccupations, de la tension et les fait douter d'eux-même. »

Il considère que les parents sont les premiers à blâmer, et le ministère des affaires sociales et des organisations de la société civile les seconds. Il a souligné la nécessité de leur fournir de meilleurs soins et d'offrir du travail à leurs parents afin de combattre ce phénomène.

* **Rasha Abou Jalal** est écrivain et journaliste pigiste de Gaza, spécialisée dans les nouvelles politiques, les questions humanitaires et sociales liées à l'actualité.

26 juillet 2013 - Al-Monitor - Vous pouvez consulter cet article à :

<http://www.al-monitor.com/pulse/ori...>

Traduction : Info-Palestine.eu - Clémence